



GHR
GROUPEMENT DES HOTELLERIES
& RESTAURATIONS DE FRANCE

Communiqué de presse

Réaction de Catherine Quérard, Présidente du GHR à la suite des résultats des élections législatives.

Une nouvelle Assemblée nationale est élue cette fois encore sans majorité absolue, ni même relative.

Cette situation n'est pas du tout rassurante alors que les défaillances d'entreprises se multiplient. Plus de 33 500 entreprises ont disparu au cours de ces 6 derniers mois. Un chiffre que la France n'avait pas connu depuis plus de 10 ans.

Parmi ces entreprises défaillantes, beaucoup de TPE et PME et de très nombreux restaurants, puisqu'ils représentent à peu près 10% des entreprises concernées. Pire, les 2 tiers des restaurants défaillants vont à la liquidation.

Chaque jour, en France, on compte 7 restaurants traditionnels qui ferment leur porte définitivement.

Or cette crise économique et financière qui frappe notre économie n'a jamais été évoquée pendant la campagne électorale.

De très nombreux sujets ont été mis de côté :

- Le règlement de la dette covid : c'est-à-dire les remboursements de PGE et autres charges sociales dont le paiement a été reporté pendant la crise sanitaire. Les entreprises continuent de peiner à les rembourser.
- La diminution de l'activité liée à la fois à la hausse des prix -prix de l'énergie, des matières premières, des salaires- et à la baisse du pouvoir d'achat des Français. Si le CA de la restauration est stable (+2%) à la fin du 1^{er} semestre, c'est uniquement grâce à l'inflation car la fréquentation est en baisse (-1%) et le ticket moyen faiblit.
- Les difficultés à recruter et à faire face à la demande des clients lorsqu'ils sont présents.

Parmi les mesures que porte le GHR et qu'il défendra devant les députés récemment élus et le prochain gouvernement :

- Il est urgent de régler le problème du coût de l'énergie et de garantir à toutes les entreprises l'accès à l'électricité et au gaz au meilleur prix.
- Il est indispensable de réformer le régime social et fiscal applicable au salaire, afin de donner aux entreprises les moyens de rémunérer leurs salariés pour qu'ils vivent tous dignement de leur travail. Si une entreprise décide d'augmenter de 100 € net par mois un salarié, alors elle doit déboursier au total 286 €. Mais au final, ce salarié n'aura pas 100 € de pouvoir d'achat supplémentaire, car la hausse de son salaire entraîne la perte d'une partie significative de sa prime d'activité. Donc,

si l'entreprise veut véritablement apporter 100 € de pouvoir d'achat supplémentaires à son salarié, le coût total atteint 450 € par mois. C'est insupportable.

- Il faut aussi libérer le travail : inscrire les métiers du secteur HCR dans les listes des métiers en tension, autoriser le recours aux auto-entrepreneurs dans ces mêmes métiers en tension, libérer l'emploi à temps partiel. Tout doit être fait pour permettre aux français de travailler plus et mieux.
- Et enfin, et c'est extrêmement important, il ne faut pas augmenter les impôts et les taxes. Désormais l'État doit, comme nos entreprises, réduire ses frais et se désendetter.

Il est temps de se mettre au travail et d'apporter à nos chefs d'entreprises **la visibilité et la stabilité** indispensables au pilotage de leur activité.

Il en va de notre avenir à tous.

À propos du GHR

Le Groupement des Hôtels & Restaurations de France (GHR) est né le 1er janvier 2023 de la fusion de trois organisations professionnelles représentatives : le GNI, Groupement National des Indépendants Hôtels et Restauration, le SNRTC, Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale et le SNRPO, Syndicat National de la Restauration Publique Organisée.

Le GHR, présidé par Catherine Quérard, fédère à ce jour 15 000 établissements employant 180 000 salariés.